

Compte-rendu de la C.A.P. des contrôleurs

Séance du 13 décembre 2019

La CAP du corps des contrôleurs de l'Insee s'est tenue à Paris le 13 décembre 2019.

La CAP a émis un avis favorable à la titularisation de deux contrôleurs stagiaires sous réserve des résultats de leur soutenance, ainsi qu'à l'intégration de deux agents en détachement au Centre Statistique de Metz.

Trois recours portant sur les entretiens professionnels et un recours portant sur un refus d'extension de télétravail ont été examinés.

Déclaration liminaire à la CAP des contrôleurs du 13 décembre 2019

Nous nous réunissons ce vendredi 13 décembre 2019 pour la Commission Administrative Paritaire du corps des Contrôleurs de l'Insee portant principalement sur les demandes de mobilités géographiques pour 2020.

Celle-ci se tiendra pour la première fois en format groupe de travail suite à la promulgation de la loi de transformation de la Fonction Publique.

Nous déplorons la transmission tardive des documents préparatoires sur les mobilités géographiques et la non mise à disposition des dossiers individuels des agents, en particulier la lettre de demande de mobilité.

Le Président de la CAP s'était engagé à plusieurs reprises sur le maintien des conditions de dialogue social sur les mobilités, reconnaissant la force de proposition des élus.

Les élus n'ont pas pu travailler sans les éléments indispensables !

Nous demandons pour l'avenir que les documents préparatoires nous parviennent dématérialisés sous format Libre Office(Writer et Calc) comme c'est déjà le cas pour les CAP des attachés statisticiens.

Nous demandons également à accéder aux dossiers individuels.

Vous avez diffusé la liste des postes ouverts à la campagne de mobilité. Nous constatons que 8 établissements ne proposent aucun nouveau poste de catégorie B pour cette campagne de mobilité : Besançon, Toulouse, Baie-Mahault (Dirag, Guadeloupe), Cayenne (Dirag, Guyane), Mamoudzou (Direction de la Réunion-Mayotte), DG, Metz, Cefil. Dans un même temps, la Direction a effectué de nombreuses consultations hors séance durant la campagne de mobilité pour accueillir des agents sur plusieurs de ces sites.

La CFDT et la CFTC rappellent que les affectations en interne doivent absolument privilégier les agents Insee.

Le recours à la Place pour l'Emploi Public (PEP) ne doit intervenir qu'en dernier ressort, après avoir, à minima, relancé les candidats Insee qui avaient postulé pour une mobilité géographique sur ces sites. Ils doivent être prioritaires, ce qui n'est pas le cas, notamment sur Metz.

La CFDT et la CFTC demandent à l'Administration d'améliorer sa gestion prévisionnelle des effectifs. En effet, aucune ouverture de poste à Metz depuis 4 ans, alors que chaque année des postes au CSM sont proposés à la PEP.

La CFDT et la CFTC sont favorables à l'intégration des agents, quel que soit leur lieu d'affectation, mais désapprouvent les consultations hors séances pour les détachements à l'Insee comme pour cette année 2019.

Merci de mettre en pratique nos revendications.

Projet de mobilité géographique

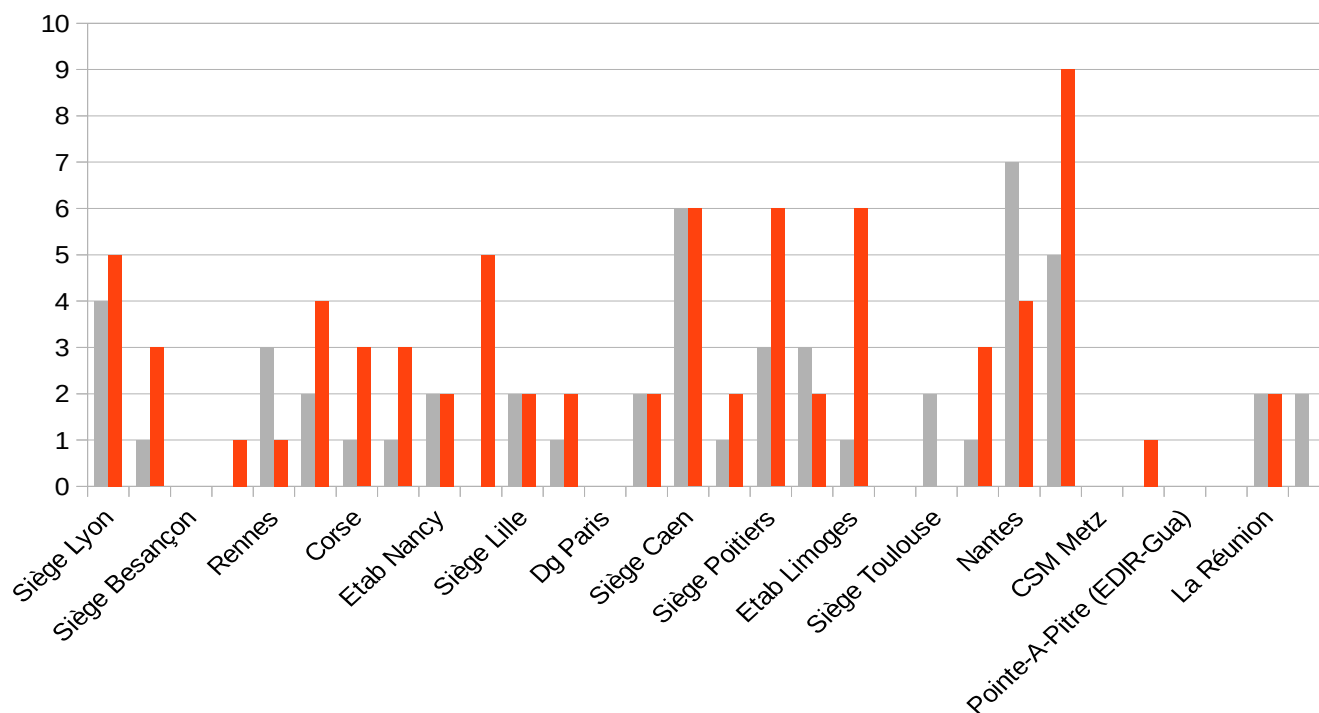
Le [décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion](#) et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires fixe le champ de compétence des CA suite à la loi de Transformation de la Fonction publique publiée en août. Les lignes directrices (critères de priorisation) pour les mobilités seront finalisées en groupe de travail du CTR puis mise au vote du CTR du 1^{er} trimestre 2020.

Cette année, 74 postes étaient ouverts à la mobilité géographique. 84 agents ont effectué une demande ferme de mobilité suite aux 78 intentions en début de campagne. En 2018, le nombre de demandes fermes était de 52 (+50 % cette année). Les établissements les plus demandés sont les sites de Nantes, Rennes, Toulouse et Bordeaux. A l'issue de la commission, 44 postes ont été pourvus.

[Lien vers les résultats des demandes de mobilités géographiques.](#)

■ 2018 ■ 2019

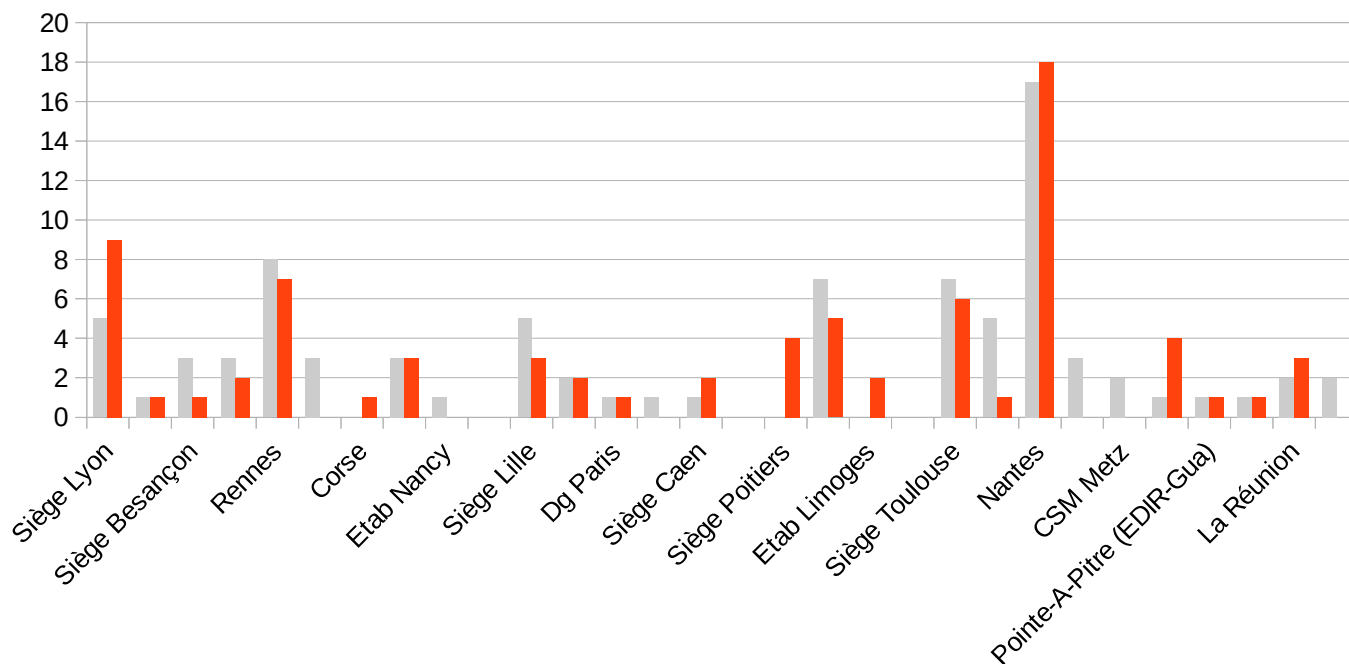
Repartition des postes ouverts en mobilité géographique CAP des contrôleurs





Etablissements demandés en priorité 1 en mobilité géographique

CAP des contrôleurs



Vos représentants à la CAP

M. Antony BARILLE et M. Thanh NGUYEN-TU, élus CFDT
Mme Nathalie BAILLY, Mme Marielle BIGOT, Mme Alexandra PETIT, M. Stéphane DUPIN,
Experts pour la CFDT INSEE.